N° 3

JUILLET 2009

C'est les vacances : reposez-vous bien !

DANS CE NUMÉRO :

8 mai	2
Infos municipales agenda	3
Salle communale	4
Fleurissement cambriolage Site internet	5
Dossier : groupe scolaire	6
Taxi Team DB4	8
Le Rayon d'Ecouves	9
Les dernières délibérations	10
Gros plan sur : les travaux	12

Photo Olivier-Joël Pimont

L'été est là et chacun va pouvoir prendre des vacances bien méritées. Tout d'abord les enfants qui toute cette année ont travaillé sur le thème de la forêt. Le spectacle qu'ils ont offert à leur famille en fin d'année a été une véritable réussite. Les membres du conseil municipal de leur côté ont œuvré pour donner un nouvel élan à la commune : le projet de la salle bivalente est bouclé et la première phase de programmation achevée. Il faut à présent être patient et attendre les délais nécessaires avant les premiers travaux. La commission vie communale a beaucoup travaillé pour le confort des Lonréens : bulletin municipal, site internet, embellissement de la commune, réunions de quartier. Des réalisations qui ont demandé beaucoup d'investissement de la part de vos élus. Côté travaux, le printemps a été ponctué par de nombreux chantiers. Si ceux-ci ont occasionné quelques gênes pour la circulation, il n'en reste pas moins que les résultats apporteront plus de confort aux habitants. Le chemin du Hamel est fini et permet de rejoindre Beaubourdel en toute sécurité. Le pluvial du hameau a été refait ainsi que des trottoirs et des canalisations d'eau à Montperthuis, rue du Kaolin. Au Ronceray, des places de stationnement ont été réalisées en ecogreen, plus joli et écologique. La voirie sera rénovée prochainement. Enfin, à la Roseraie , la voirie est terminée ; un muret et une pergola seront bientôt agrémentés de plantations.

Pour finir, nous souhaitons également que vous tous qui nous avez accompagnés durant cette période vous passiez d'agréables vacances, en famille ou entre amis. Et nous vous attendons nombreux le 30 août, au vide-greniers organisé par le comité des fêtes.

Le 8 mai a rassemblé les aînés de la commune

Le 8 mai, le repas des aînés de la commune a suivi la commémoration organisée par les anciens combattants. La bonne humeur était au menu !

Les habitants de Montperthuis avaient préparé une chorale et quelques courageux ont régalé les invités avec des blagues et des chansons. Merci à tous !

Des réunions de quartier à reconduire

Pendant les réunions de quartiers de septembre-octobre, nous vous avions promis une nouvelle rencontre au printemps, ce que nous avons fait le 4 avril dernier. Environ 45 personnes ont répondu à notre invitation. Des réponses ont été apportées, pas toujours positives car n'étant pas toutes de notre compétence. Pour ce qui concerne la commune, nous avons dans l'ensemble réalisé (ou sommes en cours de réalisation) vos demandes. L'impact de ces réunions nous paraît positif et nous renouvellerons ces rencontres en 2010. En attendant, si vous avez des souhaits ou si vous avez des choses à signaler, n'hésitez pas à contacter la mairie ou les conseillers de votre quartier.

Passeports biométriques

Depuis le 9 juin les demandes de passeports ne sont plus reçues à la mairie de Lonrai. Les demandeurs doivent se rendre à la mairie d'Alençon, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Les photos peuvent être réalisées sur place. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou d'un représentant légal.
Pièces à fournir : copie intégrale de l'acte de naissance, justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition…) timbres fiscaux.
Tarifs : si les photos sont réalisées en mairie, 89 € pour les majeurs, 45 € pour les mineurs de 15 ans et plus, 20 € pour les mineurs de moins de 15 ans. Si le demandeur apporte ses photos, 88 € pour les majeurs, 44 € pour les mineurs de 15 ans et plus, 19 € pour les mineurs de moins de 15 ans. Délai prévisionnel de délivrance : 3 semaines. Retrait à la mairie d'Alençon.

Cartes d'identité

Attention : le délai de délivrance est de six semaines. Le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25€ lorsque la précédente carte n'est pas présentée à la mairie.

Attention aux bruits !

Afin d'éviter de causer une gêne pour le voisinage, les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie mécanique, perceuse ou raboteuse ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h, les dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Sacs de tri sélectif

En cas de besoin de sacs pour le tri sélectif (jaunes ou bleus) avant la distribution annuelle, appeler le n° vert : 0800 50 89 81 (appel gratuit) inscrit sur les sacs pour un approvisionnement individuel.

Brûlage en plein air

Le règlement sanitaire départemental (RSD) interdit le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel des déchets ménagers et assimilés (les déchets verts issus des jardins entrent dans cette catégorie).

A noter sur vos agendas

Août

- 12 : participation des anciens combattants à la cérémonie à la mémoire du Général Leclerc, à Alençon
- 15 : messe à la chapelle du Bon Secours, à Radon (anciens combattants)
- 30 : 2e grand brevet cyclo. Départ 8h de la mairie (Rayon d'Ecouves)
- 30 : vide-greniers et repas champêtre (comité des fêtes)

La fête le 30 août à Lonrai

Le comité des fêtes organise le 30 août prochain son deuxième vide-greniers. Le Rayon d'Ecouves proposera ce même jour ses traditionnels brevets cyclotouristes. L'édition 2008 ayant connu un franc succès, les membres du comité des fêtes reconduisent le déjeuner champêtre et ajoutent des animations au programme. Les plus jeunes pourront ainsi s'amuser à sauter sur une structure gonflable ou, plus calmement, faire un tour de calèche tirée par des ânes. Le nombre de places étant limité, il est conseillé de réserver son repas et choisir son menu, avant le 20 juillet, auprès de Marc Le Royer au 02 33 29 92 25, ou via le bulletin distribué dans les boites aux lettres. Vous avez également la possibilité d'acheter des billets pour la tombola dotée de nombreux lots. Le tarif est de 1,50 € par ticket, chaque carnet de 5 tickets vendu 5 € permettra de gagner un lot. Le comité proposera une soirée Paëlla dansante le 24 octobre. Il est possible de réserver dès maintenant.

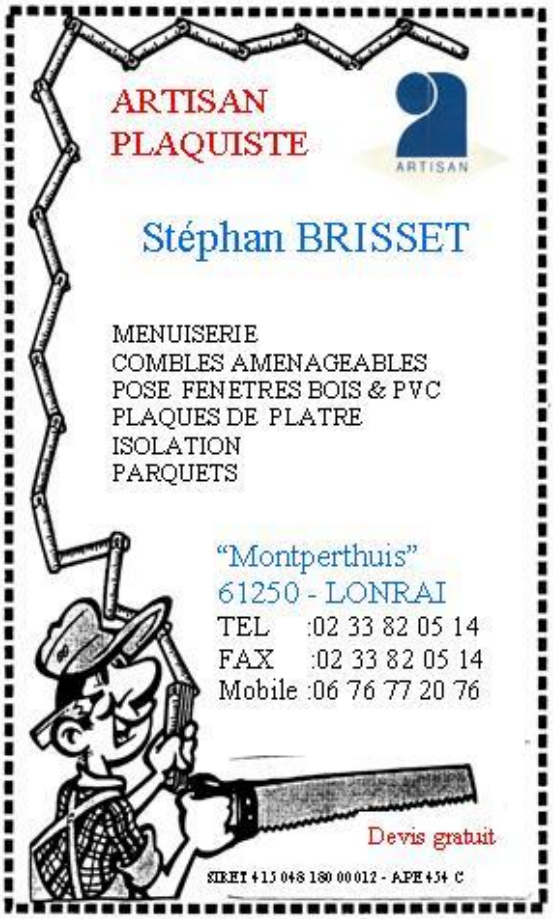

Le projet de la salle avance à grands pas

Nous travaillons sur le projet de la salle depuis maintenant un an. Celle-ci est devenue une nécessité absolue pour le milieu associatif lonréen. Ce projet sera aussi un formidable outil pour son développement. Une commission a été créée depuis 6 mois. Elle est composée de Stéphane Guilbert (responsable), Hervé Quérel, Fabrice Radigue, Patrick Hulmel, Claudine Lefeuvre, et Natacha Perrier.

Le conseil municipal a signé une convention, fin 2008 avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Orne (CAUE) afin d'être aidé dans la réalisation du projet. Conseillé par l'Ademe, il s'est orienté vers une construction dans la norme HQE (Haute Qualité Environnementale).

Le terrain retenu est situé sur le terrain de sports, en direction de Colombiers. Nous partons sur un projet très complet de salle bivalente, ce qui sous entend deux activités sportives. La salle doit servir à toutes les générations, des élèves du groupe scolaire de l'Orée d'Ecouves au club des anciens.

La première phase de programmation s'est achevée en juin dernier. Il s'agissait de bien définir les besoins de la commune. Pour cela nous avons consulté les associations et visité plusieurs salles dont celles de Cerisé, Pacé et Passais-la-Conception. Nous consulterons également l'équipe enseignante car cette structure sera aussi un atout pour le groupe scolaire. Quels sont les besoins : un hall d'accueil, une salle communale d'environ 300 à 320m² avec une scène amovible, une salle des associations de 70m² avec un coin kitchenette et de nombreux rangements, un office assez spacieux pour l'organisation de repas, un vestiaire pour les activités sportives, un grand local de rangement, un revêtement de sol qui permette l'organisation des manifestations diverses (thés dansants, mariages, représentations théâtrales, activités sportives, etc). Une étude de sol sera faite dans les semaines à venir. Un budget global d'environ 1.100.000 € HT a été défini pour une salle d'environ 600 m². L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre architecturale est lancé.

Les chiffres

budget :
1 100 000 €HT

Surface salle :
300 à 320 m²

Surface salle des associations :
70 m²

Surface totale :
600 m²

Les prochaines étapes

L'avant projet sommaire (APS), réalisation des premiers plans et chiffrage du projet. Nous recontacterons les utilisateurs potentiels, qu'ils soient particuliers ou professionnels, afin de bien choisir les futurs équipements.

L'avant projet définitif (APD), le plan de la salle sera définitif et le budget sera alors bien arrêté.

Le dépôt du permis de construire, prévu en janvier ou février 2010. La salle se trouvant dans le périmètre de protection du château, l'instruction sera de 4 mois au lieu des 2 mois de délai habituel.

Le début des travaux est prévu pour septembre ou octobre 2010.

La fin des travaux est envisagée pour le dernier trimestre 2011.

ambulances
de la
PYRAMIDE

Mme RENARD

Transport de personne à mobilité réduite
Taxi - TPMR
61250 LONRAI - Tél. 02 33 27 17 17

Transport ambulance VSL
7, bd du 1er Chasseurs
61000 ALENÇON - Tél. 02 33 28 60 40

Etat civil

Gabriel MOTAS 8 mars
Pauline RADULPH 22 avril
Line TRUDELLE 16 mai
Renan VANNIER 23 juin
Alexis CHAUMONT 3 juillet

Jérôme MASSANT et Estelle PETIT 9 mai
Vincent FOURNET et Séverine CHAPELLIÈRE 30 mai
Guillaume CROIZÉ et Cécilia RENAUDIN 13 juin
Tony LACROIX et Magali FLORO 27 juin

Marthe BOISSIER 17 février
France CHURIN 18 mars
Marc FAUDET 27 mars
Henri MAIGNE 6 juin

Une commission pour embellir et fleurir notre cadre de vie

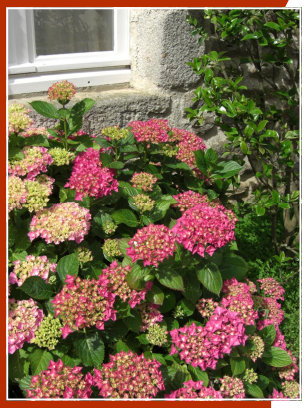

La commission embellissement et fleurissement présidée par Natacha Perrier travaille à embellir nos quartiers. La première étape sera l'embellissement du bourg et du rond-point, à la sortie de la commune, direction Colombiers.

La place de la mairie devrait changer d'aspect dans les prochaines années. La commission travaillera à son réaménagement tout en gardant une bonne cohérence avec le bâti existant.

Les poteries à l'entrée du bourg, en venant de Beaubourdel, ont été fleuries avec des plantes vivaces par nos employés communaux. Elles devraient d'ici peu donner un aspect plus accueillant. La commission souhaite également qu'il soit planté de nombreuses variétés d'hortensias le long des murs intérieurs du cimetière et réfléchit à mettre en valeur tous les murets qui font la particularité et le charme de notre village.

Il a été décidé de privilégier la plantation de plantes vivaces, peu gourmandes en eau. Cela permettra une économie, mais également de restreindre le temps d'arrosage des employés communaux, très occupés en cette saison.

N'étant pas spécialistes des plantes, les élus de la commission ont voulu s'adjoindre les conseils avisés d'habitants travaillant dans ce domaine ainsi que des deux employés communaux.

Si vous voulez vous aussi participer à l'embellissement de notre village, vous pouvez nous rejoindre bien volontiers.

21 138 € de matériel acheté suite au cambriolage

Le local technique a été victime d'un cambriolage en mars dernier. La porte a été complètement endommagée et une grosse quantité de matériel dérobée. Il a fallu racheter l'équipement dont les employés municipaux ont besoin pour leur travail : deux débroussailleuses, une meuleuse, une perceuse, un compresseur, un perforateur, du petit outillage, deux tronçonneuses, une tondeuse autoportée, une remorque. Le tout pour 21 138 €. Une somme importante à laquelle il faut ajouter 2 928 € pour la porte de l'atelier, le conseil ayant décidé de la sécuriser afin d'éviter toute nouvelle infraction. L'assurance de la commune devrait prendre en charge une partie de ces frais. Il n'en reste pas moins qu'il a fallu faire des dépenses non prévues et bien désagréables pour la commune.

Le site internet avance

Apres la nouvelle formule du bulletin et les réunions de quartiers, notre prochain projet est la mise en place du site lonrai.fr . Un groupe de travail dirigé par Fabrice Radigue est composé de membres du conseil. Deux autres habitants de Lonrai nous ont rejoints pour nous apporter leurs compétences dans la création du site. Après étude auprès de plusieurs prestataires, nous avons choisi la société Magnus qui nous aidera, tant au niveau de la conception que de la maintenance.

Cet outil offrira une fiche d'identité de Lonrai, un annuaire de ses entreprises et associations, une présentation de la vie municipale, des photos de tous les événements. Il vous permettra de suivre en permanence les infos de votre commune. Un formidable complément au bulletin municipal

On vous donne rendez-vous fin 2009 pour le premier clic!

TAXI
Céline et Jean-François
GUILLAMET
Véhicules 6 et 8 places - Course et colis urgents
Pour vos sorties nocturnes entre amis, réservez votre taxi, Jean-François est à votre service

communes de stationnement LONRAI et DAMIGNY
2 allée des perdrix - 61250 DAMIGNY
02 33 29 86 88
24h/24 - 7j/7
Port. 06 84 57 87 76

La forêt était cette année le thème de travail retenu par les enseignants du d'orientation en forêt, exposition et fête de fin d'année ont accompagné

Une année bien remplie pour les élèves

Les élèves du groupe scolaire de l'Orée d'Ecouves ont travaillé toute l'année sur le thème de la forêt. De nombreuses activités plastiques, botaniques voire musicales ainsi que des peintures des paysages environnants ont agrémenté le quotidien des élèves.
Tout ce beau travail fourni au cours des mois a donné lieu à une exposition le samedi 25 d'avril. Les enfants présentaient leurs réalisations et animaient des jeux de reconnaissance d'espèces vivant dans la forêt. Toute la matinée de nombreux parents ont défilé dans les couloirs et participé au jeu organisé par Sylvie Leguérinais et l'association des parents d'élèves. Il s'agissait de reconnaître des feuillages, des pelages et autres matières vivantes cachées dans des boîtes.
Sous un soleil radieux, la fête de l'école ponctuait ce thème, samedi 20 juin avec le spectacle offert par les élèves et la troupe de théâtre Kumpania, devant plus de 300 personnes. Chaque classe jouait une série de saynètes accompagnées de chants et danses. Un travail bien rodé après des heures de répétition. De nombreux stands de jeux, une buvette et une restauration étaient également proposés par l'équipe de l'APE et ses nombreux bénévoles. Une mention toute particulière aux bénévoles qui ont cuit plus de 100 kg de frites et grillé plusieurs centaines de chipolatas et merguez.

Merci à Laurent Delaporte et Olivier-Joël Pimont pour les photos

Dossier

groupe scolaire de l'Orée d'Ecouves. Course les exercices des enfants

L'Orée News

N° 2
MARS 2009
Partenaire : APE

SPECIAL FORÊT

A L'ÉCOLE DE LA FORÊT

Tous en forêt!

Dès le mois d'octobre, les élèves de l'Orée d'Ecouves découvrent le milieu forestier grâce à différents intervenants.

Sommaire

-Reportage école vernissage du 11 décembre (p.2)

-Les brèves de l'école (p. 3)

-Interview : la forêt nous dévoile ses secrets (p. 4)

-Elections au conseil d'élèves (p. 5)

- Dossier : gros plan s la forêt d'Ecouves (p. et 7)

-Les petits bateaux réponse d'une spéci à notre question (p 10)

-Mots à enfiler (p 11)

- BD : Pop et C Loup, tu peux t souffler ...(p. 1

L'Orée News : le journal de l'école

Nos jeunes écoliers sont des journalistes en herbe. Accompagnés par leurs professeurs et en partenariat avec l'association des parents d'élèves, ils ont découvert les rudiments de la presse. De la rédaction à la commercialisation de leur journal, en passant par la mise en page, ils ont conçu intégralement leur gazette. Au sommaire des reportages, des interviews, des jeux, mais également des dossiers sur le thème retenu pour l'année scolaire. Le journal rend compte de ce qui se passe à l'école, donne des nouvelles des réalisations des classes et laisse la parole aux enfants. Chacun y apporte sa contribution. Un gros travail pour une belle réalisation annuelle que les parents peuvent acheter.

Les dernières délibérations du conseil

Réunion du 24 février 2009

ANTENNE WIMAX

La Société IFW a déposé une déclaration préalable pour l'implantation d'un pylône tube de télécommunication de 30 m de hauteur qui supporterait une antenne WIMAX, en zone industrielle de Montperthuis. Cette société est une filiale de FREE. Le conseil s'interroge sur les équipements qui pourraient à l'avenir s'ajouter à l'antenne WIMAX. Aucune garantie n'est donnée sur les installations complémentaires à venir. Le pylône pourrait accueillir des antennes de téléphonie mobile où autres. Le conseil, considérant les risques pour la santé inhérents à cette antenne et l'absence de zones blanches sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Alençon, s'oppose à cette installation.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION

Le conseil municipal, émet un avis favorable à l'adhésion des Communes de Ciral, Fontenai-les-Louvets, Gandelain, la Lacelle, Livaie, Longuenoë, La Roche-Mabille, Rouperroux, Saint-Didier-sous-Ecouves, Saint-Ellier-les-Bois, Bursard, Larré, Ménil-Erreux, Saint-Gervais-du-Perron et Vingt-Hanaps au sein du SIER des Cantons I et III d'Alençon.

Réunion du 24 mars 2009

PERSONNEL

Pour permettre l'avancement à ce grade d'un adjoint technique de 1ère classe le conseil, a décidé la suppression d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet au 1er avril 2009 et la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2e classe à temps complet au 1er avril 2009.
la Communauté Urbaine a pour compétences l'entretien de l'éclairage public, des bourgs, des terrains de sports et des espaces verts et naturels, des salles polyvalentes ainsi que la gestion de la restauration scolaire. Il est proposé de mettre à la disposition de la CUA, Romain Frouard, adjoint technique de 1ère classe, à raison de 31.5/35e, à compter du 1er janvier 2009 et François-Xavier Chardonnal, adjoint technique de 2e classe, à raison de 31.5/35e, à compter du 1er avril 2009

MODES DOUX DE DEPLACEMENT

La compétence vélo, pédestre, voire équestre est restée communale. Il appartient à chaque commune de réaliser son « schéma directeur ». Pour permettre une cohérence de continuité des cheminements il semble opportun que chaque commune connaisse les objectifs de ses voisines. Les souhaits des communes seront centralisés par la CUA. Une commission est créée : Claude Gesbert (président), Stéphane Guilbert, Franck Rousseau, Fabrice Radigue, Alain Croisé.

ASSAINISSEMENT

La CUA a lancé l'enquête publique pour la révision du zonage des hameaux. Les foyers concernés seront informés individuellement. Le zonage du Bois-Hébert établi en 1998 reste d'actualité.

BEAUBOURDEL

Le conseil général a communiqué les résultats des comptages : 1 500 véhicules par jour avec une vitesse moyenne de 43 km/h.

NUISANCES DE LA RN 12

Lecture du courrier de la D.R.E.A. Alain Mahérault prépare un courrier en concertation avec les riverains.

ORDURES MENAGÈRES

Pour répondre aux recommandations de la CNAM, des modifications doivent être apportées aux tournées de ramassage : suppression des collectes bilatérales et des marche-arrière. Il faudra donc mettre en place des points de regroupement. Place du point de Beauvais, le camion ne pourra plus reculer vers les logements de l'arrière. Une centralisation sera nécessaire devant la mairie. Dans le cadre de l'aménagement de la place, il est demandé de réfléchir à l'emplacement adéquat. Un container enterré pourrait être installé. La demande sera faite à la CUA. Lonrai n'ayant qu'un passage hebdomadaire, la pose doit être prise en charge par la CUA.

NORMANDIE-ROTO

Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à la nouvelle installation.

STATION D'ÉPURATION

La campagne d'épandage des boues a commencé semaine 11.

C RE HA
Centre Régional de l'Habitat
Z.A. - 61250 Lonrai - 02 33 80 41 40 - creha@wanadoo.fr
Traitement des bois, tuiles et façades
Isolation intérieure et extérieure
Combles • Traitement de l'humidité
Remontées capillaires • Ventilation
Peintures façades
Démoussage des toitures
Le spécialiste de l'isolation

BUDGET

Le conseil a voté une somme 308 889 € de dépenses en section investissement. Le poste le plus important concerne la voirie, 166 739 €. Des travaux seront réalisés au Ronceray pour 66 330 € ; à Montperthuis, rue des Carrières et du Lavoir, pour 24 050 € ; à Montperthuis, rue du Kaolin, pour 36 154 €. Par ailleurs, 34 937 € sont alloués à l'effacement des réseaux et à l'éclairage public ; 37 200 € au pluvial ; 13 458 € en matériel et outillage ; 9 063 € pour les bâtiments. Les recettes d'investissements s'élèvent à 626 558 €, dont 129 829€ d'excédent reportés du compte administratif 2008. 353 147 € sont prévus en dépenses de fonctionnement avec un poste principal de 129 000 € en charges de personnel. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 482 976 €.

Horaires de la mairie

Lundi 16h à 19h

Mercredi 10h à 12h et 13h30 et 17h30

Vendredi 13h30 à 17h

LONR'ECHOS

Réunion du 5 mai 2009

INTEGRATION DE PARCELLES

Le conseil a décidé d'intégrer dans le domaine public communal les parcelles cadastrées section AB n° 133, 151, 142 et 152 au lotissement le Ronceray ; la parcelle cadastrée section AC n° 47 au Hamel.

REPAS DES ANCIENS

Le repas offert aux anciens est facturé 25 € aux convives payants (maire, adjoints et autres accompagnants). Le maire propose de le facturer 12,50 € aux conseillers et aux membres bénévoles du CCAS.

PLAN D'EPANDAGE DES BOUES

Considérant les nuisances olfactives engendrées par l'épandage des boues sur la commune, 9 conseillers s'abstiennent et 6 donnent un avis favorable à l'actualisation du plan d'épandage des boues issues de la station de traitement des eaux usées de Saint-Paterne.
Le projet d'actualisation comprend 28 exploitations pour une superficie de 4 340 ha, répartis sur 39 communes.

ANCIENS COMBATTANTS

L'association a fait une demande pour que la commune participe à l'achat d'un nouveau drapeau et d'une plaque à la mémoire d'un combattant « Mort pour la France » apposée près de l'ossuaire du cimetière. Le devis est de 1 032,82 € pour le drapeau, et 156,49 € pour la plaque. Le conseil régional a accordé une subvention de 500,00 € pour le drapeau. Le Souvenir Français prend en charge 46,49€ pour la plaque. Le conseil, décide de verser à l'association une subvention de 300 € pour le drapeau et 55 € pour la plaque.

PROPRIETE CHURIN

Mme France Churin, demeurant en son vivant 3 rue Armand Donon, a légué sa maison à une association cultuelle et le verger situé à l'arrière à M. et Mme Xavier Taupin. Ce verger n'a aucune sortie directe sur la voie publique. Actuellement il faut passer par la maison pour l'atteindre.
Me Gaudré, notaire à Alençon, a fait la demande pour les époux Taupin de l'acquisition du chemin situé entre la 1ère et la 2e tranche du Ronceray, ce qui permettrait l'accès direct au verger.
Une demande d'accès par ce chemin avait été refusée en 2003, le conseil souhaitant le conserver en espace vert. Il maintient sa décision de conserver ce terrain en espace vert et refuse la vente du chemin.

CHEMIN PIETONNIER DU HAMEL

Dans le cadre de l'aménagement du chemin en bordure de la RD 531, les lisses bois doivent être posées à 50 cm de la voirie. Pour assurer la continuité de la largeur du chemin il est nécessaire d'acquérir deux bandes de terrain sur la parcelle cadastrée section AC n° 54 d'environ 20 m² et 60 m² appartenant à M. et Mme Rémi Chochon, habitant Cuissai. Ils ont donné leur accord et demandent 300 € pour ces terrains et la prise en charge par la commune des frais afférents à cette transaction (déplacement de la clôture, bornage, notaire). Le conseil accepte les conditions.

DEPLACEMENT DU CALVAIRE

Dans le cadre de la construction du giratoire au carrefour RD1/RD2, il sera nécessaire de déplacer le calvaire. Le conseil général a fait deux propositions : la première est localisée à proximité du giratoire dans l'axe de la voie en provenance d'Alençon. Cette solution permettrait le déplacement intégral. La seconde se situe dans le délaissé à l'entrée du lotissement des Coquelicots et du chemin de la Croix. Seul le calvaire peut être installé, sans la clôture du pourtour.
Le conseil, considérant qu'il ne convient pas de mettre le calvaire sur la propriété Lebailly, par 14 voix pour et une abstention décide de déplacer le calvaire à l'entrée du lotissement des Coquelicots et du chemin de la Croix.

VENTE DE MATERIAUX

Environ 80 mètres d'éléments de caniveau en granit restent inutilisés. Le conseil décide de les mettre en vente 30 € le mètre.

SILO

Il est demandé d'adresser un courrier à Union Set pour que l'accès à ce site dangereux soit fermé.

MUR DU CHATEAU

La partie jouxtant la RD 531, entre le Hamel et le Bourg, est en très mauvais état. Des pierres tombent sur la voie. Il sera demandé au conseil général d'adresser un courrier au propriétaire.

Réunion du 2 juin 2009

Le génie climatique et électrique à votre service

Automatismes & informatique industrielle
Distribution HT/BT - Réseaux d'énergie
Protection des biens & des personnes
Télécommunication - Réseaux locaux
Fibre optique - Eclairage public

Climatisation - Ventilation - Traitement d'air
Chauffage - Plomberie - Tuyauterie

Maintenance - Interventions 24h/24

FORCLUM BASSE NORMANDIE 02 33 81 16 16
FORCLIM NORMANDIE 02 33 31 56 80

ZA des Maisons Brûlées - 61250 LONRAI

SALLE BIVALENTE : LIEU D'IMPLANTATION

Afin de réduire les coûts de VRD il est proposé de l'implanter près du parking de l'école et de l'aire de loisirs sur la parcelle cadastrée section AB n°54. Elle bénéficierait de la proximité des réseaux électricité, gaz, eau, assainissement et téléphone.
De plus, cet emplacement permettrait de préserver le cône de vue sur la campagne et la forêt. Des haies brise-vent pourraient compléter l'aménagement paysager. Les parkings propres à la salle ne seront pas bitumés.
Le conseil accepte cette proposition et autorise le Maire ou son représentant à signer tous documents utiles à cette affaire.

CORRESPONDANT DÉFENSE

Le ministère de la défense demande de désigner au sein du conseil municipal un correspondant défense. Celui-ci est chargé de la sensibilisation des concitoyens aux questions de défense.
Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité désigne Hervé Quérel correspondant défense.

PLUVIAL DE LA ZONE INDUSTRIELLE

Un puisard existe mais il n'est relié à aucune canalisation. Il est proposé de faire une noue pour évacuer l'eau. Solution adoptée à l'unanimité.

PLUVIAL PLACE DU POINT DE BEAUVAIS

L'entreprise JAN procèdera à l'hydrocurage et passera une caméra pour faire le diagnostique de l'état de la canalisation.

LE RAYON D'ÉCOUVES

Le club a demandé la fourniture de paniers pour remise aux concurrents de la course du 21 juin. Il est proposé de fournir 3 paniers à 20 €. Accepté par 14 voix pour et 2 abstentions.

PERGOLA DE LA PLACE DU POINT DE BEAUVAIS

Suite à la commission fleurissement, M. Launay demande le déplacement de la pergola. M. Quérel estime qu'il n'y a pas urgence à statuer. Le conseil, par 12 voix pour, 2 voix contre et une abstention décide de la déplacer au Ronceray.

DÉMISSION

N'ayant plus de domicile dans la commune, Mme Brigitte FILACHET donne sa démission du conseil à compter du 1er juillet 2009.

Un service de taxi pour se rendre au marché

Depuis 16 ans, la commune offre à des personnes âgées isolées la possibilité de se rendre chaque jeudi au marché d'Alençon. Une convention a été passée en 2003 avec Jean-François et Céline Guillamet, taxi à Damigny. **« C'est vraiment un service de proximité,** explique Jean-François, **nous venons prendre les personnes au pas de leur porte pour les conduire à Alençon. Nous les aidons ensuite à porter leurs courses jusqu'à leur domicile. »** Un circuit est instauré, suivant un horaire fixe. **« Il s'agit surtout de petites mamies,** ajoute Céline, **qui sont bien contentes de cette prestation. Des habituées qui nous préviennent quand il n'est pas nécessaire de nous déplacer. »** Les personnes intéressées contactent la mairie, **« puis le maire nous présente à elles, histoire de faire connaissance. Ensuite, on adapte notre circuit. »** La course ne coûte que 2,30 € aux usagers, la commune prend en charge le reste du déplacement. **« C'était une bonne idée. Il n'y a pas beaucoup de mairies à proposer la même chose. »** Jean-François et Céline Guillamet interviennent encore l'été, à la demande de la Ruche, pour transporter les enfants à la piscine ou en forêt. Attachés à ce type de service, ils proposent également des formules pour les noctambules qui sortent en boite de nuit. **« Les jeunes se regroupent à plusieurs et on les ramène chacun jusqu'à chez eux. Cela leur évite de prendre des risques sur la route s'ils ont bu. »** Le couple effectue bien sûr aussi les transports médicaux et les courses à la demande, toute la semaine, sur réservation.

- *Contact : Taxi Guillamet, 2 allée des Perdrix, 61250 Damigny.*

Tél. 02 33 29 86 88 ou 06 84 57 87 76

SACER
ATLANTIQUE

Activités :

Routes
Assainissements / V.R.D.
Etudes, conception et réalisations de projets industriels
Travaux particuliers

Agence d'Alençon - 41, rue Lazare Carnot
61007 ALENÇON
Tél. 02 33 29 08 72 - Fax. 02 33 31 05 18

Secteur de Verneuil sur Avre - 22, rue Ampère
27130 VERNEUIL SUR AVRE
Tél. 02 27 34 10 05
Fax. 02 27 34 10 06

Beau parcours pour le Team DB4

Partis en février dernier, Camille Danguy et son copilote Clément Roussel ont réalisé une belle performance dans le raid 4 L Trophy. Il ont parcouru 7 000 km en dix jours, de Paris jusqu'au Maroc. **« Une super aventure, inoubliable tant pour les décors que pour la rencontre avec la population,** confie Camille. **Tout s'est très bien passé. Nous ne déplorons aucun problème mécanique. »** Arrivé 34e sur 1000, l'équipage a fait la route avec trois autres voitures alençonnaises. Sur place, il ont pu remettre 110 kg de matériel scolaire et sportif pour des enfants.
Il est possible de voir les photos de leur aventure sur leur site : teamdb4.over-blog.com.

Ça bouge avec les associations

Le Rayon d'Ecouves roule pour Lonrai

Installé depuis 4 ans à Lonrai, le club du Rayon d'Ecouves compte aujourd'hui 52 adhérents, de 11 à 82 ans, de la commune et des environs. **« Nos deux principales activités se portent d'une part sur les brevets et les sorties familiales et d'autre part les courses FSGT »**, explique Nicolas Blondel. Et le club est très actif. Il organise deux brevets par an, avec des parcours de 30, 50, 70 et 90 km modifiés à chaque fois. Ceux-ci attirent de nombreux participants, ravis par l'organisation et l'ambiance conviviale. Au printemps, Une randonnée avec visite des châteaux de la Loire a rassemblé près d'une vingtaine de personnes tandis que la sortie familiale a réuni, le 31 mai, plus de cent Lonréens. Le 21 juin, le club organisait une course FSGT pour la première fois dans la commune. 92 coureurs ont sillonné les rues du bourg devant des spectateurs nombreux. En juin, cinq coureurs s'engageront au championnat de France FSGT, à côté de Mamers. « **Deux équipes de huit coureurs participeront en août au 24 heures du Mans vélo,** ajoute Nicolas Blondel. **C'est une épreuve nationale avec plus de 1000 vélos et près de 5000 spectateurs. On parlera de nous car le concurrent le plus âgé, André Monnier, 82 ans, fait partie du Rayon d'Ecouves. »** Au programme également, le 10 octobre, un duathlon à Saint-Denis-sur-Sarthon avec peut-être des adhérents de la section course de Lonrai activités loisirs. Les sportifs lonréens représentent avec brio le club dans un grand nombre de compétitions. Ils ont ainsi remporté cette saison plus de 10 victoires dont deux titres de champions de l'Orne pour Christophe Blondel et Julien Tilland.

Le club vient d'investir dans un camion neuf places et une remorque pour plus de dix vélos. **« C'est aussi grâce à nos sponsors, dont beaucoup d'entreprises de la commune. Nous les remercions car sans eux, on ne serait pas arrivés là, »** conclut Nicolas.

Beaucoup de monde à la sortie familiale de mai

92 participants à la première course à Lonrai

♦ *Contact: Christophe Blondel, le Theil, 61320 Joué-du-Bois. Tél. 02 33 37 73 30; christophe.blondel@sfr.fr; aurayondecouves.unblog.fr*

Au Bouillon, Nicolas Blondel (à gauche) est arrivé 1er en 1re catégorie. Christophe Blondel 3e en 3e catégorie et Yannick Abgrall 2e en 3e catégorie.

Gros plan sur .....

Les travaux dans la commune

Ces dernières semaines, la commune a été le théâtre d'un certain nombre de travaux. Dans chaque quartier, pelleteuses et ouvriers ont œuvré pour donner un nouveau visage à la commune

A la Roseraie, les bordures sont faites et la voirie réalisée. Un muret a été monté en façade de lotissement, avec des pierres du château pour une parfaite intégration dans le site. Une pergola a été installée sur la placette.

A Beaubourdel, le pluvial a été refait. Suite au busage réalisé l'an passé un chemin piétonnier relie à présent la rue du parc au Hamel

A Montperthuis, les trottoirs ont été refaits rue du Kaolin. La Lyonnaise des eaux a modifié les canalisations d'eau potable

Maçonnerie Générale

Didier CHEVALLIER

- RESTAURATION
- CARRELAGE
- FAÇADE
- CLÔTURE
- MINI-PELLE

Z.A. La Croix-de-Glatigny - 61250 LONRAI
Tél. : 02 33 32 15 11 - Fax : 02 33 26 31 26

EURL au capital de 100 000 F - R.C. B 397 817 255

LONR'ECHOS, mairie, 61250 Lonrai. E-mail : lonraicommunication@orange.fr
Chargé de publication: Hervé Quérel. Editeur: mairie de Lonrai, tél. 02 33 26 38 75. E-mail: mairie.lonrai@wanadoo.fr
Rédaction : Stéphane Guilbert, Sylvain Launay, Nathalie Houdayer, Claudine Lefeuvre, Natacha Perrier, René Richard,
Tirage: 500 exemplaires - Diffusion gratuite. Impression Bémo Graphic 02 33 82 83 84